



UNIVERSITE SAINT-LOUIS – BRUXELLES INFORMATIONS PRATIQUES

ANNÉE ACADÉMIQUE 2017 – 2018

PRESENTATION	
Nom de l'institution	Université Saint-Louis – Bruxelles
Code européen de l'Université Charte Erasmus PIC	B BRUXEL02 46134-LA-I-2014-I-BE-E4AKAI-ECHE 969084418
Adresse	Boulevard du Jardin botanique 43 1000 Bruxelles Belgique
Recteur	Pierre Jadoul
Facultés	<ul style="list-style-type: none">• Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication (Doyen : Xavier Wauthy) www.usaintlouis.be/sl/facespo.html• Faculté de Droit (Doyen: Sébastien Van Drooghenbroeck) www.usaintlouis.be/sl/facdroit.html• Faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines (Doyenne : Isabelle Ost) www.usaintlouis.be/sl/facphilo.html• Faculté de Traduction et Interprétation Marie Haps (Doyen : Olivier Hambursin) www.usaintlouis.be/sl/factimh.html
Nombre d'étudiants	± 3.900
Site Internet	www.usaintlouis.be
Equipements	<ul style="list-style-type: none">• Presses de l'Université Saint-Louis• Bibliothèque• Salle de sport• Salles informatiques• Restaurant pour le personnel• Cafeteria pour les étudiants

CONTACTS RELATIONS INTERNATIONALES

Directeur du Bureau	Prof. Bertrand Hamaide, Vice-Recteur à l'Enseignement et aux Relations internationales / Coordinateur institutionnel Erasmus
Contacts pour les échanges (étudiants entrants)	<p>Pour la Faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines Pour la Faculté de Droit Pour la Faculté de Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication : Mme Françoise Paulus, Coordinatrice Boulevard du Jardin Botanique 43 1000 Bruxelles Belgique erasmus@usaintlouis.be Tel: +32 2 211 79 13 • Fax: +32 2 211 78 54</p> <p>Pour la Faculté de Traduction et Interprétation : Mr Philippe Moreau, Coordinateur Mme Véronique Vienne, Gestionnaire administrative Mme Gertrude Croé, gestionnaire académique Institut Libre Marie Haps Rue d'Arlon 11 1050 Bruxelles Belgique international@ilmh.be Tel : +32-2-793 40 62 - 40 61 • Fax : +32-2-793 40 69</p>
Contacts pour les échanges (étudiants entrants)	<p>Pour la Faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines Pour la Faculté de Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication : Mme Maud Allard Boulevard du Jardin Botanique 43 1000 Bruxelles Belgique erasmus@usaintlouis.be Tel: +32 2 211 79 96 • Fax: +32 2 211 78 54</p> <p>Pour la Faculté de Traduction et Interprétation : Mr Philippe Moreau, Coordinateur Mme Véronique Vienne, Gestionnaire administrative Mme Gertrude Croé, gestionnaire académique Institut Libre Marie Haps Rue d'Arlon 11 1050 Bruxelles Belgique international@ilmh.be Tel : +32-2-793 40 62 - 40 61 • Fax : +32-2-793 40 69</p>
Accords internationaux, MoU, financement, bourses...	Mme Fanny Lutz international@usaintlouis.be Tel: +32 2 211 79 91

PROCEDURE D'ADMISSION POUR LES ETUDIANTS EN ECHANGE

Echéances	<p>La procédure d'admission pour les étudiants en échange venant à l'Université Saint-Louis – Bruxelles inclut deux phases obligatoires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) L'université d'envoi sélectionne l'étudiant 2) L'étudiant soumet sa candidature à l'Université Saint-Louis – Bruxelles : 3) Au plus tard le 31 mai pour le semestre d'automne (septembre à janvier) ou toute l'année (septembre à juin) 4) Au plus tard le 30 octobre pour le semestre de printemps (février à juin) <p>Le formulaire de candidature est disponible à l'adresse suivante : www.usaintlouis.be/sl/892.html</p> <p>Tous les documents originaux doivent être envoyés par recommandé dès que possible à l'adresse suivante : Université Saint-Louis - Bruxelles Cellule des relations internationales A l'attention de Mme F. Paulus Boulevard du Jardin Botanique 43 1000 Bruxelles Belgique</p> <p>Pour la Faculté de Traduction et d'Interprétation, les dossiers doivent être envoyés à l'adresse suivante : Institut Libre Marie Haps Service des relations internationales A l'attention de Mme V. Vienne Rue d'Arlon 11 1050 Bruxelles Belgique</p> <p>Les copies scannées sont acceptées pour les étudiants sélectionnés tardivement.</p>
Documents à joindre au formulaire de candidature	<p>Contrat d'étude ou Learning Agreement Relevé de notes obtenues à ce jour dans l'Université d'origine Copie de la carte d'identité ou du passeport Copie de la carte européenne d'assurance soins de santé ou du contrat d'assurance soins de santé international</p> <p>Preuve qu'une assurance en responsabilité civile a bien été souscrite pour la durée du séjour</p> <p>Deux photos d'identités (dont une à coller sur le formulaire de candidature) Lettre de nomination officielle ou attestation d'échange émanant de l'Université partenaire Lettre de motivation rédigée en français ou en anglais</p> <p>Attestations de niveaux de langues (français et/ou anglais selon les cours que l'étudiant veut suivre) : min B1 (sauf B2 pour la Faculté de Droit !). Ces attestations sont soit des certificats officiels, soit des attestations émises par un professeur de langue de l'Université d'origine de l'étudiant.</p>

CALENDRIER ACADEMIQUE : 2017/2018

Premier quadrimestre (automne) :

SEPTEMBRE	Vendredi 1 et dimanche 3	Arrivées
	Lundi 4 au Vendredi 8	Semaine d'Intégration
	Lundi 11 après-midi au Vendredi 15	Semaine Intensive Française
	Lundi 11 matin	Matinée d'orientation (Fac. Sc. Ec. Sociales, politiques et de la communication, Fac. de philosophie, lettres et sciences humaines et Fac. Droit)
	Jeudi 14	Ouverture de l'année académique 2017-2018
	Lundi 18	Début des cours du premier quadrimestre
NOVEMBRE	1 et 2	Pas des cours
DECEMBRE	Samedi 16	Fin des cours
	Lundi 18- Samedi 23	Examens en pré session
	Dimanche 24- Dimanche 31	Congé de Noel
JANVIER	Mardi 2	Examens : début de la session de janvier
	Samedi 27	Fin de la session de janvier

Second quadrimestre (printemps) :

JANVIER	Lundi 29 à Jeudi 1	Semaine Intensive Française en // Semaine d'introduction à la culture belge
FEVRIER	Vendredi 2	Journée d'Orientation (obligatoire)
	Lundi 5	Début des cours du second quadrimestre
AVRIL	Lundi 2 au Dimanche 15	Vacances de Pâques : pas de cours
	Lundi 16	Reprise des cours
MAI	Mardi 1	Fête du Travail (pas de cours)
	Jeudi 10	Fête de l'ascension (pas de cours)
	Samedi 19	Fin des cours
JUIN	Samedi 2	Examens : début de la session du juin ; attention : des examens pourraient être organisés plus tôt que cette date !!
	Samedi 30	Fin de la session du juin

INFORMATION ACADEMIQUE	
Système des crédits ECTS	Tous les programmes d'étude de l'Université Saint-Louis – Bruxelles reçoivent des crédits ECTS. Les programmes de bachelier comptent pour 180 crédits, les programmes de maîtrise valent 60 ou 120 crédits. Le catalogue des cours en Bachelier peut être consulté ici : http://www.usaintlouis.be/sl/enseignement_prog2017.html Le nouveau catalogue sera disponible en mai-juin.
Contrat d'étude	Un contrat d'étude reprenant la sélection des cours et le nombre de crédits doit être complété et signé par l'étudiant, l'Institution d'envoi et l'Université Saint-Louis – Bruxelles avant que la période d'échange ne commence.
Nombre de cours à suivre en échange	Cela est laissé à la discrétion de votre institution. Idéalement, un total de 30 crédits ECTS/quadrimestre.
Nombre de semaines de cours par semestre	13 semaines. Voir calendrier académique.
Système d'évaluation	<1 – 20>

LANGUES	
Cours	<p>La plupart des cours sont dispensés en français. Toutefois, plusieurs cours et séminaires sont dispensés en néerlandais ou en anglais tant durant le premier que le second quadrimestre. La liste des cours enseignés en anglais peut être consultée à l'adresse suivante : www.usaintlouis.be/sl/896.html.</p> <p>Pour la Faculté de Traduction et d'Interprétation, tous les cours sont donnés en français à l'exception des cours de traduction. La liste des cours enseignés peut être consultée à l'adresse suivante : www.usaintlouis.be/sl/timh1ba_prog2017.html</p> <p>Nous n'exigeons pas de certificat (TOEFL/IELTS pour l'anglais, DELF/DALF pour le français) prouvant le niveau de connaissance de l'étudiant en français ou en anglais mais les étudiants en échange sont invités à nous fournir une preuve de leur niveau de connaissance : soit un certificat officiel, soit une attestation rédigée par un professeur de langue de l'Université d'origine de l'étudiant, soit encore le résultat de l'OLS. En effet, les étudiants sont supposés posséder une bonne connaissance des langues afin de participer aux cours et de présenter les examens (minimum le niveau B1 en français et/ou en anglais selon le choix des cours, min. B2 pour suivre les cours en Fac. De Droit !).</p>
Semaine intensive de langue française	<p>Avant le début de l'année académique, nous organisons une semaine intensive de cours de français. Elle vise à familiariser les étudiants avec le français. Les étudiants possédant déjà une connaissance du français mais souhaitant revoir leurs bases sont également les bienvenus.</p> <p>Tous les étudiants doivent s'inscrire. Les formulaires d'inscription se trouvent à la page suivante : www.usaintlouis.be/sl/895.html</p> <p>Au début du second quadrimestre (fin janvier), en raison du calendrier académique, nous ne pouvons offrir que 4 demi-jours de cours de français (le matin) en parallèle avec des activités culturelles les après-midis. Les vrais débutants sont priés de démarrer le cours de français tous ensemble en février.</p>

Cours de français, langue étrangère	<p>Le cours de français-langue étrangère doit aider les étudiants à apprendre le français de manière plus efficace en leur donnant les outils dont ils ont besoin pour tirer profit au maximum de leur séjour dans un environnement francophone. Au delà de la dimension purement linguistique, le cours se veut aussi être une introduction à la culture belge.</p> <p>Suite à un test de connaissance, les étudiants sont placés dans l'un des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Groupe débutant (2h/semaine)</i> ▪ <i>Groupe intermédiaire débutant (2h/semaine)</i> ▪ <i>Groupe intermédiaire avancé (2h/semaine)</i> ▪ <i>Groupe avancé (2h/semaine)</i> <p>Chaque niveau vaut 5 ECTS/quadrimestre à condition que l'étudiant soit présent et participe aux cours et réalise les travaux demandés. Les étudiants qui suivent le cours toute l'année et réussissent deux niveaux de cours recevront 10 crédits ECTS.</p> <p>Tout étudiant intéressé par ce cours et les crédits doit s'inscrire via le Learning agreement. Il suffit de mentionner dans la liste des cours choisis : « FLE » sans mention de niveau. Un test sera organisé à l'arrivée des étudiants.</p>
--	---

LOGEMENT ET ASSURANCES	
Information	<p>plusieurs résidences sont disponibles pour les étudiants Erasmus. Les prix varient de 320€/mois à 475 €/mois en fonction de la taille de la chambre, des services et équipements. Certaines chambres sont simples, d'autres doubles. Il est essentiel de réserver bien en avance. Les prix pourraient toutefois légèrement augmenter en 2017-2018.</p> <p>Veuillez consulter notre site Internet pour tous les détails (information et formulaire de réservation) : www.usaintlouis.be/sl/514.html</p> <p>Pour davantage d'informations, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : logement@usaintlouis.be</p>
Procédure de réservation	<ul style="list-style-type: none"> - Formulaire général de candidature complété et envoyé par l'étudiant ou l'université d'accueil - Formulaire de réservation envoyé par l'étudiant au service logement - Contrat de location envoyé à l'étudiant - Paiement de la garantie (= confirmation de la réservation) - A l'arrivée : remise des clés, contrat de logement original signé par l'étudiant, paiement du premier mois de loyer.
Système de réservation	Premier arrivé, premier servi

COUT DE LA VIE	
Coût moyen de la vie sans logement	± 650.00 € /mois
Exemples de prix	Lunch à la cafétéria des étudiants : ± 2.50-3.00 € + boissons (0.70 €) Sandwich : ± 2.50-3.50 € Ticket de bus : ± 2.50 € Ticket de cinéma : ± 10.00 € Photocopie : ± 0.15 € / feuille
Carte culture	12.00 € www.carteculture.be
Sport	Gratuit à l'USL-B 30.00 € avec la carte sport pour une année au centre de sport de l'UCL via le Service des Affaires Etudiantes et Sociales de l'Université Saint-Louis-Bruxelles

AUTRES FORMALITES	
VISA	<p>Pour les étudiants d'un autre Etat membre de l'UE : ils doivent être en possession d'une carte d'identité valide.</p> <p>Pour les étudiants d'un pays non membre de l'UE qui désirent poursuivre leurs études en Belgique dans le cadre d'un échange, ils doivent personnellement introduire une demande d'autorisation de séjour provisoire à des fins d'études dans le but d'obtenir un visa d'études : visa de type D.</p> <p>Pour ce faire, ils doivent se rendre à l'Ambassade ou au Consulat Belge le plus proche de leur domicile et soumettre leur candidature avec le document d'inscription délivré par l'USL-B sur demande.</p> <p>Pour davantage d'informations : www.usaintlouis.be/sl/559.html</p>
Assurances santé	<p>Tous les étudiants non-belges qui souhaitent participer à un échange sont priés de souscrire à plusieurs assurances.</p> <p>Pour les étudiants européens, la carte européenne (carte bleue) d'assurance soins de santé est le document ad hoc. Cette carte prouvera qu'ils sont en règle avec leur mutuelle et leur permettra de bénéficier notamment des réductions pour soins médicaux.</p> <p>Pour les étudiants non-européens, il doivent être en ordre et avoir souscrit, auprès de leur mutuelle ou compagnie d'assurance privée, une police couvrant les soins de santé (consultations médicales et achat de médicaments), les frais de dentisterie, les frais d'hospitalisation (en cas d'urgence ou suite à un accident), les frais de rapatriement.</p> <p>Pour davantage d'informations: www.usaintlouis.be/sl/1703.html</p>
Autres assurances	<p>Pour tous, il est vivement conseillé de prendre une assurance contre le vol.</p> <p>Il est obligatoire de prendre une assurance responsabilité civile – vie privée.</p>

COMMISSION INTERNATIONALE DES ETUDIANTS

Cercle ESN	<p>Un groupe d'étudiants volontaires est élu chaque année afin de constituer le cercle ESN. Ces étudiants encadreront les étudiants en échange et organiseront des activités pour eux. Vous pouvez les contacter à l'adresse suivante: esnaintlouis@gmail.com</p> <p>Ils utilisent Facebook afin de communiquer toutes les informations relatives aux événements sociaux, culturels et festifs.</p>
Système de parrainage	<p>Un étudiant local sera en charge d'un étudiant en échange afin de l'aider à s'acclimater à l'université, la ville et la vie quotidienne. Ce sont les étudiants du cercle ESN qui communiqueront le nom et l'adresse e-mail du parrain ou de la marraine.</p>
Arrivée et accueil	<p>Il est préférable que les étudiants n'arrivent pas à Bruxelles pendant le week-end ou tard dans la nuit. Dans ce cas, ils n'auront pas accès à leur logement avant le jour suivant leur arrivée et devront loger une nuit en auberge de jeunesse ou à l'hôtel ! Veuillez également éviter l'aéroport de Charleroi : l'aéroport de Zaventem est beaucoup plus proche de notre université. Si vous arrivez à l'aéroport de Charleroi, vous devrez prendre la navette jusqu'à la gare des trains de Bruxelles - Midi. De l'aéroport de Zaventem, il y a une ligne directe de train et de Bus jusqu'au centre-ville (gare de Bruxelles-Nord).</p> <p>Les étudiants du Cercle ESN ou les parrains/marraines sont chargés d'accueillir les nouveaux étudiants entrants pour autant que ces derniers aient communiqué à temps les détails de leur arrivée.</p>